

INCOTERMS® 2020

Ce document illustre les points critiques reliés au transport international ainsi que l'application des Incoterms® aux contrats d'achat et de vente.

Les règles Incoterms® sont rédigées par la « Chambre de Commerce Internationale » et définissent les responsabilités et les obligations d'un vendeur et d'un acheteur dans le cadre de contrats de commerce internationaux.

De plus, les Incoterms® déterminent le lieu de transfert des risques auxquels le vendeur ou l'acheteur aura à faire face en cas d'avarie, soit les dommages survenus pendant le transport. Lorsqu'un tel scénario se présente, il est très important d'être bien assuré.

À titre de transitaire international, Axxess International Inc. peut vous conseiller et vous assister en tout temps lors de la négociation de vos contrats en relation avec les Incoterms®. Nous pouvons également vous fournir tous les renseignements relatifs à vos besoins en matière d'assurance cargo afin que vous soyez en mesure de prendre les bonnes décisions pour vous protéger.

N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe d'experts en transport international pour obtenir plus d'informations sur les Incoterms® 2020 et l'assurance cargo.



1.866.449.9377
axxessintl.com



**Une équipe d'experts,
un service personnalisé !**

INCOTERMS® 2020



AXXESS
INTERNATIONAL INC

TRANSITAIRE INTERNATIONAL
ET COURTIER EN DOUANE



INCOTERMS® 2020

RÈGLES POUR TOUS LES MODES DE TRANSPORT

RÈGLES UTILISÉES POUR LE TRANSPORT MARITIME
OU PAR VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES

	EXW	FCA	CPT	CIP	DAP	DPU	DDP	FAS	FOB	CFR	CIF
	à l'usine	franco transporteur	port payé jusqu'à	port payé, assurance comprise jusqu'à	rendu au lieu de destination	rendu au lieu de destination déchargé	rendu droit acquittés	franco le long du navire	franco à bord	coût et fret	coût assurance et fret
SERVICES	Qui doit payer										
Emballage pour exportation	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Marquage & étiquetage	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Arrimage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Formalité Douanière (License, EEI/AES)	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Frais de documentation du transitaire	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur
Frais de transport à l'origine	Acheteur	2	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Frais de terminal à l'origine	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Frais de chargement	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur
Frais de transport maritime/aérien	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur
Désignation du transitaire	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Vendeur
Assurance	3	3	3	Vendeur	3	3	3	3	3	3	Vendeur
Frais de déchargement	Acheteur	Acheteur	4	4	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	4	4
Frais de terminal à destination	Acheteur	Acheteur	4	4	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	4	4
Désignation du transporteur	Acheteur	Acheteur	5	5	5	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur
Exigences des informations de sécurité requises	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur
Frais de dédouanement	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur
Frais de douane, taxes, droits	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur
Livraison à destination chez l'acheteur	Acheteur	Acheteur	5	5	5	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur
Déchargement chez le destinataire	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur

1 – Incoterms® 2020 ne spécifient pas les obligations des parties concernant le chargement ou (l'arrimage) d'un conteneur. Conséquemment, les parties doivent les définir dans le contrat de vente.

2 – FCA adresse du vendeur : l'acheteur paie le transport depuis l'adresse du vendeur ; FCA autre lieu convenu : Le vendeur paie le transport jusqu'au lieu convenu.

3 – Les Incoterms® 2020 n'obligent pas les parties à assurer la marchandise ; cette question doit être abordée dans le contrat de vente.

4 – Les frais de transport sont payés par le vendeur si le connaissement ou le taux est jusqu'à la porte du destinataire.
5 – Frais payés par le vendeur si le connaissement ou le taux de porte-à-porte à la destination de l'acheteur.